



Le Baromètre Entreprises de la branche Entreprises d'experts en automobile présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



### PERFORMANCES ÉCONOMIQUES MITIGÉES

En moyenne, les entreprises d'experts en automobile génèrent un CA HT 3,2 fois plus important que celui estimé pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique. Toutefois, leurs performances économiques moyennes semblent relativement moins élevées puisque leur excédent brut d'exploitation (EBE) représente 7,2 % du CA HT contre 9,4 % pour l'ensemble du secteur. Il faut toutefois rappeler qu'elles ont une masse salariale beaucoup plus développée car elles génèrent en moyenne 3,1 fois plus d'emplois ETP que l'ensemble des entreprises du secteur.

### Estimation des principaux résultats économiques moyens des entreprises employeuses (2013, €)

	 2	
CA HT	2 992 977	944 745
Valeur ajoutée	1 666 207	516 695
Impôts et taxes	79 702	18 228
Salaires et cotisations	1 373 488	410 101
EBE	215 030	88 814
RCAI	178 153	79 877
Forme d'entreprises la plus fréquente	SARL	Entreprise individuelle
Nombre moyen d'emplois ETP	8,7	2,8

Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



Le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen des entreprises d'experts en automobile est estimé à 178 153 €.

**Entreprise** : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, composée d'un ou plusieurs établissements.

**Entreprises employeuses** : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

**Entreprises individuelles** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

**Emploi en équivalent temps plein (ETP)** : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein-temps.

**Valeur ajoutée** : évaluation de la valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité. *Calcul* : Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance des tiers.

<sup>2</sup> Données approximées par les résultats de l'ensemble du secteur NAF 6621Z.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts  
en automobile



### PROFITABILITÉ PLUS FAIBLE

En moyenne, la profitabilité des entreprises d'experts en automobile est un peu plus faible que celle de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique. Le RCAI représente en effet 6 % et 8,5 % respectivement.



### MAJORITÉ D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

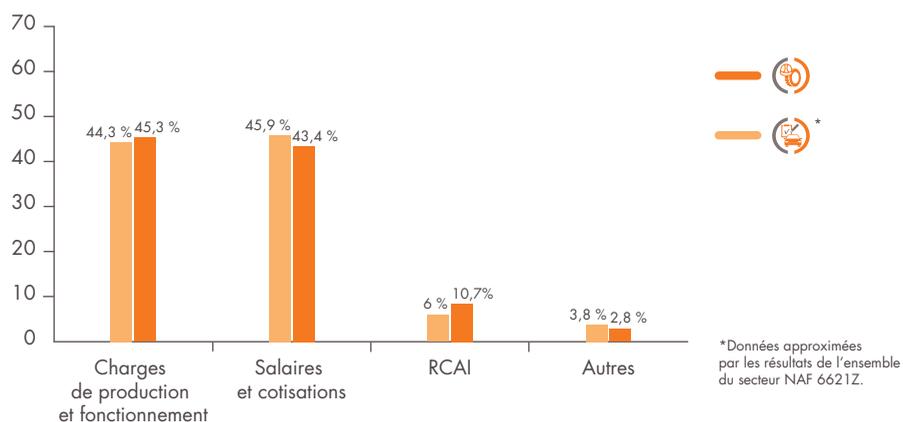
Au sein des entreprises d'experts en automobile, les structures employeuses sont majoritaires. La branche se distingue fortement de l'ensemble du secteur dans lequel un peu plus de 22 % d'entreprises seulement génèrent au moins un emploi salarié.

**Salaires et cotisations :** rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

**Excédent brut d'exploitation (EBE) :** montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés. *Calcul : Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Salaires et cotisations.*

**Revenu courant avant impôts (RCAI) :** mesure la performance économique de l'entreprise. Il s'agit du résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. Pour une entreprise individuelle, le RCAI est équivalent au revenu net d'activité. *Calcul : Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation ± Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières.*

### Principales utilisations du CA HT moyen estimé (2013, %)



Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



En 2013, 44,3 % du CA HT réalisé en moyenne par les entreprises d'experts en automobile sont absorbés par des charges de production et de fonctionnement. Cette proportion atteint 45,3 % en moyenne pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

### Estimation du poids sectoriel des entreprises employeuses

	Experts en automobile (%)	Reste du secteur (%)
Nombre total d'entreprises <sup>1</sup>	885	45 141
Entreprises employeuses	63,1 %	22,5 %

Données au 01/01/2014. Sources : Actalians 2015, Insee 2015.



63,1 % des entreprises d'experts en automobile emploient au moins un salarié, les autres structures étant le fait de travailleurs indépendants.